

## Mots de la présidente de la FENAFER

Je suis Goundo KAMISSOGO agricultrice, présidente de la FENAFER, élue de l'APCAM de quatre derniers mandats, présidente du conseil économique rurale, présidente de collègues des femmes au Mali et membre du collègue des femmes de la sous régions, chargée de genre à la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali et représentante des femmes rurales au dialogue inter-malien.

Je suis matrone de formation, j'assistais les femmes de mon village pendant leurs périodes de grossesses et accouchement. Je jouais le rôle du médecin afin d'assurer la santé des femmes et enfants.

Épouse d'un ancien immigré de la France qu'est venu s'installer au Mali pour mener des activités agricoles. Ils étaient au nombre de quatre nationalités dont le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal venues de la France sur demande du président de la République du Mali qui a été le premier à répondre à leur demande d'installation parmi les trois autres pays concernés.

Dés leur arrivés le gouvernement malien leur a octroyé une parcelle de 60 hectares dans la région de Kayes sous le régime du gouverneur Amara Danfaga à son temps.

A l'époque nous accompagnons nos époux à cultiver leur périmètre et à la récolte ils nous donnaient 50f / heure travaillée, c'est-à-dire chaque une heure travaillée on nous payait à 50 f. Il y'avait un registre de paiement selon les heures travaillées par chaque femme et à la fin du mois nous recevions 7500f à 8000f pour les personnes régulières au champ.

A la lumière de toutes ces conditions, un jour nous nous sommes réunies et révoltées contre les hommes qu'avaient toutes les conditions nécessaires pour assurer leur autonomisation. Nous sommes parties rencontrées le président de la coop pour réclamer notre part de parcelle et ils nous ont octroyé 3 hectares non aménagés.

Ainsi nous nous sommes mobilisées à chercher des partenaires pour nous appuyer à aménager notre parcelle et là nous avons rencontré une dame belge qui pilotait un projet de la FAO à l'époque. La bonne dame nous a appuyé à payer le frais d'étude de la parcelle à un montant de 600 000f qui nous a permis de déposer le dossier à la coopération Française pour aménager la parcelle.

Après l'aménagement de la parcelle par la coopération Française, nous avons mis en place notre propre association en 1985 avec un récépissé. Au paravent il y'avait aussi une grande association du nom de l'Union Régional des Coopératives Agricoles de Kayes (URCAK) composée des hommes venus du Mali et de la France qui menaient des activités agricoles et des coopératives maraichères en vue de rassembler tous les producteurs de la région.

Lors des tenues des assemblées générales de l'URCAK composée uniquement des hommes ne recevait pas l'appui des partenaires pour des raisons de la non-représentativité des femmes dans l'union en générale et le comité d'administration en particulier. A la suite de la

demande d'un partenaire d'intégrer au moins deux femmes dans le CA et j'ai été proposé par beaucoup de gens plus une autre femme dont je m'occupais des femmes Maraka et l'autre celles de Kassonké qui composait l'URCAK.

J'ai bénéficié des formations en saponification et teinture conjointement avec l'autre femme de l'URCAK à travers le projet de la FAO où j'ai formé les femmes en teinture et l'autre en saponification. La formation a été en tour de rôle de deux femmes comme formatrices en saponification et teinture qu'a permis à toutes les participantes d'acquérir une certaine compétence leur permettant d'en tirer profit.

Après cette série de formation, nous avons demandé un prêt de 150 000f chacune à la bonne dame belge pour commencer le commerce en Bazin (teinture) et saponification. Au bout de six mois on était parvenue à rembourser la dame et encaissée plus de 150 000f comme bénéficiaire.

L'acquisition de toutes ses compétences nous ont conduit à redynamiser notre association et à commencer à cotiser chaque mois 250f soit 3000f dans l'année pour alimenter la caisse.

A noter que j'ai été active dans le mouvement associatif et entrepreneuriat depuis 1985 avant la mise en place du bureau de la FENAFER en 2004. Et j'ai connu le monde avec ma casquette de femme rurale, battante et courageuse !

En 2004 la FENAFER a été reconnue sous le régime d'Amadou Toumani Touré au niveau national lors de la commémoration de la journée des femmes rurales à Koutiala et le bureau a été redynamisé en me portant le choix comme présidente de la FENAFER. Je fus secrétaire administrative adjointe et présidente en 2008 à nos jours.

J'ai reçu beaucoup de formation notamment en saponification, teinture, vie associative, plaidoyer, genre entrepreneuriat féminin et marketing. Je partais former des femmes au Sénégal et d'autres pays en Saponification et teinture.

Pour ce qui concerne nos partenariats, nous sommes en partenariat avec des structures étatiques et privées notamment les ministères de la promotion de la femme de l'enfance et de la famille, de l'agriculture, du développement rural, de l'APECAM etc....

Nous avons travaillé avec GTZ, FAO, VELEF-Musuya de CECI et Du touloma.

Actuellement nous sommes mieux outillées à mener des actions de plaidoyer en faveur des ressources productives et économiques grâce au projet DOU TOULOMA de l'AAI composée de SOCODEVI, CECI et UPA DI qui travaille dans le secteur agricole pour l'autonomisation socio-économique et le bien être des femmes rurales.

Des femmes rurales ont accès à des terres de qualité des plus de 40 ha du aux actions réalisées par les ASPROFER de Sikasso, Ségou et Koulikoro partenaires du projet DOU TOULOMA au niveau régional et la FENAFER au niveau national.

Et grâce à ce projet, chacune de ces 3 ASPROFER cités plus haut a un compte bancaire et un registre des femmes permettant de répertorier les membres adhérents. En plus, nous avons

un plan de communication bien adapté afin de pouvoir tenir nos réunions et rencontres sans effectuer un déplacement nécessitant un cout.

Des mises en relation ont été faites entre les coopératives de base et les ASPROFER partenaires du projet Dou Touloma pour développer le leadership de ces femmes émergentes des Coopératives des Femmes à la Base et leur Union.

Nous allons étendre le plaidoyer au niveau nation pour défendre les droits sociaux économiques des femmes relatives à l'accès à la terre sécurisée, aux intrants et équipements agricoles, au marché et aux institutions financières.

En termes de distinctions honorifiques qui m'ont été destinées par l'Etat malien dans le cadre du secteur agricole voici quelques-unes :

- En 2007 j'ai reçu le 1<sup>er</sup> médaille du mérite national avec Effigie Abeille
- En 2009, j'ai reçu le mérite agricole
- En 2012 j'ai été choisie meilleure rurale du Mali
- En 2015 j'ai reçu de chevalier de l'ordre national